



Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville  
Ministère de la Santé et des Sports

-----

CONCOURS DES 8 ET 9 SEPTEMBRE 2009 POUR LE RECRUTEMENT  
DES EDUCATEURS SPECIALISES DES INSTITUTS NATIONAUX DE JEUNES SOURDS  
ET DE L'INSTITUT NATIONAL DES JEUNES AVEUGLES

-----

### **Concours externe et interne**

**Mercredi 9 septembre 2009**

**13 h 30 à 16 h 30**

#### **2<sup>ème</sup> épreuve écrite d'admissibilité :**

Questions relatives à l'évolution des politiques mises en œuvre à l'égard des personnes handicapées sensorielles.

#### **SUJET :**

Répondez aux trois questions suivantes :

1/ La place de la famille a été réaffirmée par la loi de 2002. Comment, en tant qu'éducateur spécialisé, concevez-vous votre partenariat avec elle ?

2/ Missions de l'éducateur spécialisé dans l'élaboration et le suivi du contrat de séjour.

3/ Qu'elle est, selon vous, la place de la sanction dans l'acte éducatif ?